

Vers l'autosuffisance alimentaire. Reconquête des espaces agricoles et diversification des productions locales de 2010 à nos jours.

Commune de FELINES MINERVOIS (34)

Située à l'extrême ouest du département de l'Hérault, en limite avec l'Aude, point culminant à 915 m, le village est lové sur les contreforts de la montagne noire, dans la vallée de l'Ognon. D'abord plaine viticole, le territoire communal continue ensuite sur les causses calcaires de garrigues et vignes pour finir dans les boisements de moyenne montagne (Hêtres, Châtaigniers, Douglas...).

- ❖ Population : 503 habitants au dernier recensement.
- ❖ Superficie de la commune : presque 3000 ha dont 1920 ha communaux.
- ❖ Pratiques agricoles : viticulture très majoritairement, mais aussi élevages (ovins, caprins, bovins, équins) et bientôt maraichage
- ❖ Les acteurs : La commune, les éleveurs de la commune
- ❖ Les partenaires : cave coopérative, Syndicat du Cru Minervois La Livinière, Pays Haut Languedoc et vignobles, SDIS34, Sapeurs-pompiers et forestiers, Association Culture et Patrimoine, ONF, SUAMME et CA34, DDTM, Chasseurs.

Étapes - clés

Installation d'un berger :

2010 :

- ❖ Etude pastorale du SUAMME
- ❖ Recherche de candidats
- ❖ Audition et choix du candidat

2010-2011 :

- ❖ Arrivée du berger (Emmanuel)
- ❖ Animation foncière auprès des propriétaires fonciers privés
- ❖ Mise à disposition d'une parcelle pour installation d'un tunnel (convention pluriannuelle de pâturage) et de 500 ha de communaux pour ses parcours. Raccordement à l'eau potable.

2013 :

- ❖ Départ d'Emmanuel LAPORTE et arrivée d'Arnaud RAES
- ❖ Structuration de l'activité ovine. Opportunité d'aller sur Laure M. en automne permettant d'augmenter le cheptel.

2020 :

- ❖ Réalisation de la possibilité d'estiver sur les hauts de la commune et les hauts de Lespinassière sur du domanial

2021 :

- ❖ Départ d'Arnaud et arrivée de Gregory BESNIER et Aurore DAGUIER.

Installation élevage extensif porcin (Aurore)

2021 :

- ❖ Mise à disposition foncier communal
- ❖ Mise en relation avec propriétaire pour acquisition de nouvelles parcelles.
- ❖ Mise en relation avec l'épicerie pour vente directe

Création d'un marché plein vent porté par une association de producteurs locaux (2021)

Installation élevage caprin

2023 : Echanges de parcelles communales et location de terres

Installation d'une ferme maraichère

2021 :

- ❖ Acquisition d'une parcelle en vue de l'installation
- ❖ Recherche de candidats

2023 :

- ❖ Acquisition d'une deuxième parcelle
- ❖ Financement d'un forage (infructueux)
- ❖ PAT départemental comme partenaire pour financer l'adduction d'eau à partir de l'ancienne source du village.

2024 : Installation d'une maraichère ?

Accueil de l'atelier Paysan (maison des technologies paysannes – antenne Occitanie)

2021 :

- ❖ Mise en relation de l'ancien ferronnier de la commune avec l'atelier paysan pour trouver un local.
- ❖ Mise en relation avec les collectivités et partenaires financiers.

Acquisition des bâtiments de la cave coopérative pour la création d'un tiers lieu et transformation agro-alimentaire

2022 : achat

2023 : réalisation d'une étude de faisabilité

2024- : Phasage et réalisation des travaux à moyen terme

Impulsion et démarche

- ❖ Réduire les risques d'incendie et favoriser la biodiversité du territoire communal par le maintien de milieux ouverts.
- ❖ Concourir à l'autosuffisance alimentaire du territoire par la diversification des productions.
- ❖ Valoriser le foncier communal.
- ❖ Relocaliser le vignoble sur les secteurs à potentiel qualitatif AOC.

Le territoire de Félines Minervoises, de même que la région Languedoc dans son ensemble, a connu plusieurs vagues d'arrachages du vignoble à la fin des années 90 et dans les années 2000. Par ailleurs, le foncier communal, qui englobe plus de la moitié de la superficie totale, est largement constitué de zones de garrigues ayant tendance à se fermer depuis l'après-guerre. L'équipe municipale élue en 2008 a très vite compris l'enjeu d'agir sur ces espaces afin de limiter les risques d'incendies mais aussi pour accroître l'attractivité économique de la commune.

La première action a donc été de favoriser l'installation d'un berger pour l'entretien des communaux. Il fallait cette première expérience pour donner l'exemple et envisager d'aller au-delà. Le souhait des élus communaux est en effet d'accompagner toutes les démarches pouvant permettre une diversification des productions et encourager le manger local.

Ainsi, l'installation en 2021 d'une productrice de cochons bio et celle à venir d'une activité de maraîchage ont largement été rendues possibles par l'intervention de la municipalité. L'installation d'une éleveuse caprine avec transformation fromagère a également été facilitée par la mairie. Le marché plein vent du samedi matin a vu le jour sous l'impulsion communale et grâce au financement du PAT du Pays Haut Languedoc et vignobles pour la communication.

Après le rachat des locaux de l'ancienne cave coopérative, la commune a commandé une étude de faisabilité pour la réalisation d'un lieu de stockage et de transformation des produits locaux. Les travaux seront conduits en fonction des possibilités d'investissements de la commune.

Résultats

- ✓ 2 installations pérennes (avec 2 changements depuis 2010)
- ✓ 1 installation progressive (élevage caprin)
- ✓ 1 installation en cours (maraîcher)
- ✓ Projets d'ateliers de transformation, brasserie et miellerie, moulin à huile d'olives...

Facteurs de réussite

Volonté des élus surtout.

Commune classée en zone de montagne sèche facilitant l'installation d'élevages (ICHN).

Difficultés

- ✓ Plusieurs changements de candidats bergers (qui ont finalement permis des avancées) ;
- ✓ Accès au foncier, partage du foncier ;
- ✓ Accès difficile à la ressource en eau ;
- ✓ Manque de connaissance des programmes de subventions, il faudrait un animateur qui fasse le lien entre les différentes structures ;
- ✓ Programme de financements pas toujours en adéquation avec la réalité du terrain ;
- ✓ Difficultés à porter des investissements lourds pour une petite commune.

Perspectives

Pérenniser le marché plein vent en l'étoffant

Mise à disposition de locaux (cave) pour les ateliers de transformation

S'assurer de la pérennisation des activités, qu'il n'y ait pas de remise en cause des projets en cas de changement de politique municipale. Des baux à ferme pourraient être proposés au berger notamment.

Contacts

- Anne CABRIE, maire Mairie de Félines Minervois, 04 68 91 41 70
mairie@felinesminervois.fr
- Guy SABARTHES, 1^{er} adjoint Mairie de Félines Minervois

Fiche-témoignage rédigée pour le Rendez-vous départemental du foncier agricole
Rédaction : Chambre d'agriculture de l'Aude et commune de Félines Minervois, novembre 2023
Action du Projet Alimentaire Territorial du Département de l'Aude – Mangez Audois

**MANGER
AUDOIS!**
PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

